

N° 5

(Traduction)

Deuxième lettre du 23 septembre, adressée par le premier ministre du Royaume-Uni au chancelier du Reich allemand

J'ai reçu la communication de Votre Excellence en réponse à ma lettre de cet avant-midi, et j'ai pris note de sa teneur.

En ma qualité d'intermédiaire, il m'incombe évidemment,—puisque Votre Excellence s'en tient complètement à l'attitude qu'elle a prise hier soir—de soumettre vos propositions au gouvernement tchécoslovaque.

Par conséquent, je prie Votre Excellence d'avoir la bonté de me faire parvenir un mémoire énonçant ces propositions, de même qu'une carte indiquant la région dont on propose la cession, subordonnément au résultat du plébiscite envisagé.

Sur réception de ce mémoire, je l'enverrai immédiatement à Prague et prierai le gouvernement tchécoslovaque d'y répondre le plus tôt possible.

Entre temps, jusqu'au moment où j'aurai pu recevoir sa réponse, je serais heureux d'obtenir de Votre Excellence l'assurance que vous continuerez d'observer l'entente à laquelle nous en sommes venus lors de notre entretien du 14 septembre, de même qu'hier soir, à l'effet que les forces du Reich ne prendront, surtout en territoire sudète, aucune mesure susceptible de compromettre tout autre acte de médiation qui pourrait être considéré possible.

Etant donné que c'est maintenant au gouvernement tchécoslovaque qu'il appartient de décider s'il doit accepter ou rejeter les propositions de Votre Excellence, je ne vois aucune autre façon de me rendre utile ici, et par ailleurs il m'est nécessaire de faire part immédiatement de la situation actuelle à mes collègues et au gouvernement français. Je me propose donc de rentrer en Angleterre.

N° 6

Traduction (du texte anglais) du mémorandum remis par le chancelier du Reich allemand au premier ministre du Royaume-Uni

Le 23 septembre 1938.

Les rumeurs qui se font d'heure en heure plus nombreuses au sujet d'incidents survenus en territoire sudète indiquent que la situation est devenue tout à fait intolérable pour les Allemands des Sudètes et que, par conséquent, elle compromet la paix de l'Europe. Il est donc essentiel que la cession du territoire sudète consentie par la Tchécoslovaquie s'effectue sans plus de retard. Sur la carte ci-annexée* la région

* Cette carte ne nous est pas encore parvenue.